Ars EN SAINTONGE

L'ÉCHO

LE MAGAZINE D' INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

PLACE DE LA MAIRIE – 16130 ARS – TÉL. : 05 45 82 42 09 – EMAIL : MAIRIE-ARS-16@WANADOO.FR

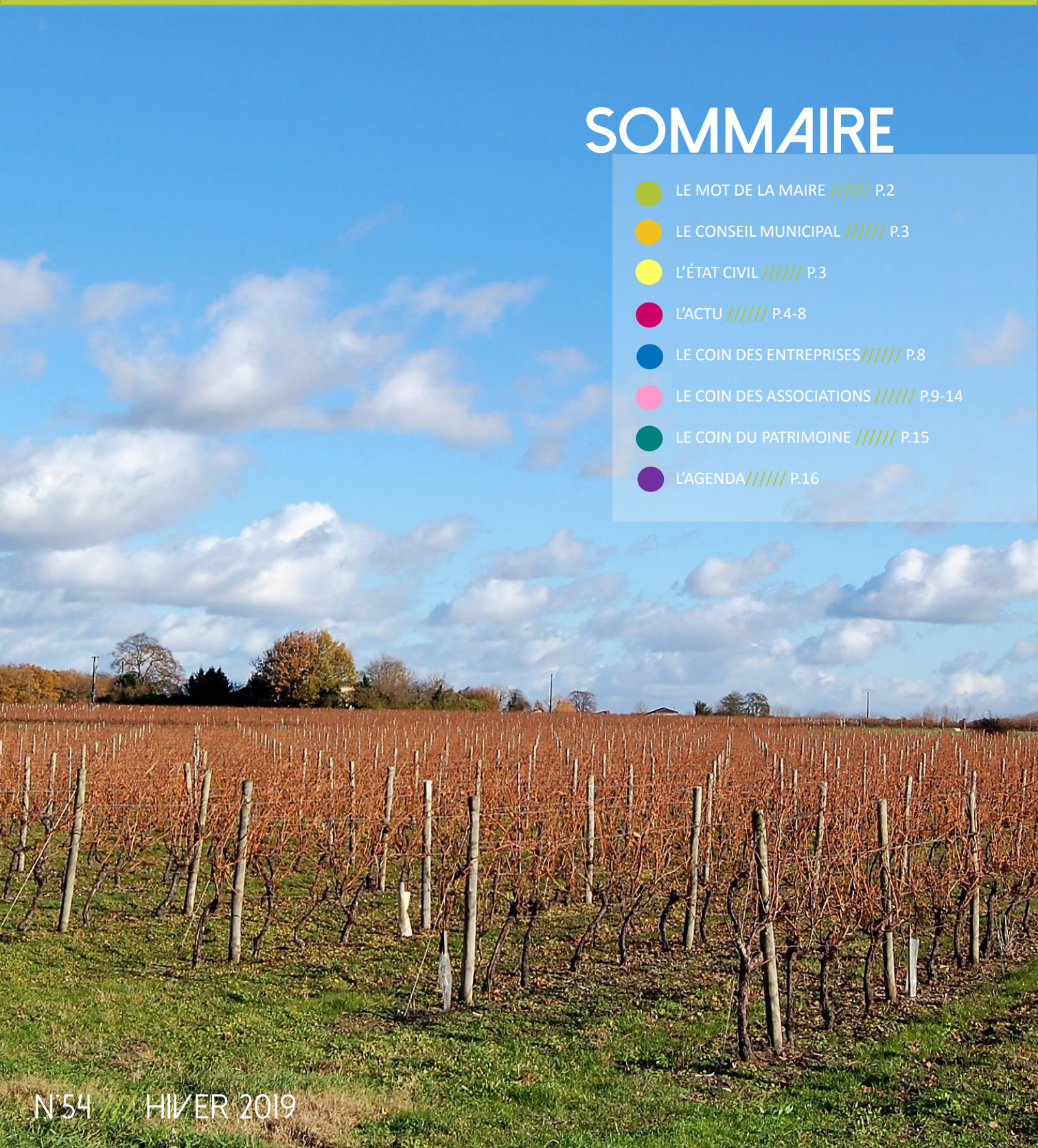

SOMMAIRE

LE MOT DE LA MAIRE ////// P.2
LE CONSEIL MUNICIPAL ////// P.3
L'ÉTAT CIVIL ////// P.3
L'ACTU ////// P.4-8
LE COIN DES ENTREPRISES////// P.8
LE COIN DES ASSOCIATIONS ////// P.9-14
LE COIN DU PATRIMOINE ////// P.15
L'AGENDA////// P.16

N°54 /// HIVER 2019

LE MOT DE LA MAIRE

Je vous livre ici un résumé du discours que j'ai prononcé aux vœux. J'y ai ajouté un nouveau sujet : ceux qui sont venus et que nous remercions de leur présence pourront jouer à essayer de le retrouver !

2018 fut une année riche en projets et certains sont présents dans ce numéro de L'Echo :

- Construction, inauguration et mise en service de **l'aire de lavage collective** qui a pour but de permettre à des petites exploitations viticoles de notre village de rester aux normes environnementales toujours plus exigeantes.
- Programme de **plantation de haies et d'arbres** fruitiers qui voit notre patrimoine naturel se développer afin de favoriser la biodiversité.
- Une très belle série d'animations de sensibilisation « **Mon territoire au fil de l'eau** » avec des modules destinés aux enfants mais aussi certains ouverts au grand public nous ont fait découvrir la lagune, le marais et bien d'autres choses.
- Le premier '**Forum - Apéro associatif**' a eu lieu à la rentrée de septembre et a permis de nouvelles inscriptions dans les associations et de beaux échanges.
- Un **concert de gospel** a été organisé pour attirer des fonds pour la rénovation du tabernacle et pour faire du lien entre les habitants et leur patrimoine lors des journées du patrimoine.

Vous le voyez nous continuons à nous engager et à innover pour qu'existent au sein de notre commune des moments de rencontres qui font sens, qui nous élèvent mutuellement et qui sont tout simplement conviviaux.

Même si 2018 fut une année difficile pour nous, du fait du départ de 2 agents, nous faisons de notre mieux, aidés par nos agents, pour que tous les services soit maintenus au même niveau.

En 2019, nous allons débuter la **première tranche de la traversée de bourg**, de l'entrée nord côté Cognac, jusqu'à la rue du Moulin Vieux. D'abord aura lieu le remplacement de la conduite d'eau potable sur ce linéaire mi 2019, et donc fin 2019 / début 2020 auront lieu les travaux définitifs de modification et réfection de chaussée, des accotements, des organes de sécurité qui veilleront à assurer un cheminement doux et sécurisé pour les piétons le long de cette rue, ainsi qu'un ralentissement des véhicules l'empruntant.

2019 sera également l'année de la définition exacte du projet de **maison de santé** portée par l'Agglo. Plans, permis, appels d'offres, tout sera fin prêt pour que les travaux commencent en 2020. Un très beau projet qui vise à la pérennisation d'une offre de santé de qualité en milieu rural, et pour notre village, un équipement très intéressant pour son attractivité.

Les périmètres « **Bâtiments de France** » vont être revus afin de coller au maximum avec la réalité du terrain. Un certain nombre de maisons se verront retirées de ce périmètre ce qui facilitera leurs procédures d'urbanisme.

2019 est aussi la fin de la **procédure d'abandon des concessions** au cimetière à la suite duquel la commune sera en possession de concessions, apte à les revendre ou à les entretenir.

Merci aux agents municipaux, aux élus, aux membres des associations, aux commerçants, aux enseignants et à tous les habitants qui font vivre notre village. Chacun fait sa part comme le colibri …

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une **belle année 2019**, une année où bien sûr, vous et vos proches connaitront santé et bonheur dans vos vies personnelles, mais aussi une année engagée vers le développement d'une société plus juste et plus épanouissante **individuellement et collectivement** !

Hélène Tournadre

RÉDACTION, DOCUMENTATION & DIFFUSION: COMMISSION COMMUNICATION ANIMATION MAIRIE D'ARS.
RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : HÉLÈNE TOURNADRE, MAIRIE D'ARS
DÉPÔT LÉGAL N° 448 DU 9/1/84 À LA PRÉFECTURE DE LA CHARENTE
IMPRESSION GRAPHI FRANCE 16400 LA COURONNE, -TIRAGE 350 EXEMPLAIRES.

Le Conseil Municipal s'est réuni les 15 septembre, 6 novembre, 11 décembre 2018 et le 13 février 2019.

Grand Cognac

- Transfert de compétences
- Modification des statuts
- Révision de l'attribution de compensation dans le cadre de la modification simplifiée du PLU d'ARS
- Présentation des rapports d'évaluation de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges de Transfert) suite aux transferts :
- de la compétence GEMAPI
- des ouvrages liés à la gestion des eaux pluviales
- de la piscine de Châteauneuf
- de la piscine de Cognac
- des réseaux de communication électronique
- de la ZA des Pellières à Saint-Simeux

Budget Commune

- Montant de la redevance d'occupation du domaine public gaz 2018
- Révision de l'attribution de compensation de Grand Cognac 21 282€ au lieu de 22 217€
- Indemnités de conseil au comptable du Trésor – Année 2018 : 146,78 €

Rapports annuels

- Rapports annuels sur le prix et la qualité de l'eau de l'année 2017
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets de l'année 2017

Syndicats

- SIVOS : Désignation d'un délégué Michel AMIAUD
- SIVOS : Participation financière pour 2019

Personnel

- Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
- Création emploi non permanent agent technique, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité
- Création emploi non permanent agent postal communal, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité – 20 heures par semaine
- Création d'un Parcours Emploi Compétences (PEC) – 35 heures pour l'administratif jusqu'au 20.12.2019

Domaine et patrimoine

- Lancement de la procédure de cession d'un chemin rural
- Convention de la mise à disposition de l'aire de lavage entre la CUMA et la commune
- Inscription de chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées
- Classement de chemins privés de la Commune en chemins ruraux
- Acquisition de caméras de vidéoprotection et choix du prestataire – TEREVA – 3004 € TTC
- Salle polyvalente : demande de subvention D.E.T.R /D.S.I.L dans le cadre de la réfection de la toiture de la salle polyvalente
- Aire de lavage : signature du bail de l'aire de lavage avec la CUMA

L'ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Le 18 Septembre 2018 : Léonie, Philippine, Albine VENNIN – 35 bis Rue des Ecoles

MARIAGES

Le 15 septembre 2018 : NIEDZIELSKI Franck Christophe et AUBERT Aline Céline – 37 Rue de Coulonges

Le 22 septembre 2018 : LIOGIER Mélanie, Marine, Patty et BASTON Cyril James Armido – 11 Rue de Cognac

Le 9 octobre 2018 : CASSAGNE Guillaume et CHUIKRAYANG Phannatorn - 2 Impasse de la Ribérache

DÉCÈS

Le 08 novembre 2018 : Maurice Jean POIZAT– 9 Impasse Dexmier

4 L'ACTU BATIMENTS ET ESPACES PUBLICS

Une nouvelle année commence et pas le temps de souffler que déjà les missions des agents techniques s'enchainent les unes après les autres. Avant d'évoquer les projets 2019, un petit coup de rétroviseur sur la deuxième moitié d'année 2018 s'impose.

Tout d'abord il y a eu la rénovation d'un nouvel ossuaire communal par Éric et Bernard. Un travail très réussi que vous pouvez admirer sur la droite de l'ancien cimetière à coté du auvent.

La commune a agrandi le parking du bar permettant ainsi à la clientèle et aux parents d'élèves de se garer sans gêner la circulation.

Les murs de refend de la mairie soutenants la charpente ont été arasés. De grosses fissures ont été remaçonnées, les conduits de cheminée ont été cerclés. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise MOINARD.

Une nouvelle tranche de la rénovation du dessus du mur du cimetière a été faite par les agents.

Il y a eu aussi les plantations de haies et d'arbres fruitiers sous la responsabilité de Michel AMIAUD avec l'aide des agents et de l'association PROM'HAIE .

A ceci s'ajoutent les traditionnels broyages (bernes, palisses et fossés) ainsi que l'entretien des espaces verts qui s'est montré beaucoup plus gourmand en temps du fait de l'abandon des désherbants chimiques.

A notre grand regret, nous avons enregistré le départ de Bernard LENESTOUR fin novembre après de nombreuses années passées à la mairie. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de sa carrière. Une jeune femme débutera début février en tant qu'agent technique.

PROJETS 2019 POUR LES BATIMENTS ET LES ESPACES PUBLICS

Comme cela avait été annoncé dans la presse, nous avons reçu l'autorisation de la préfecture pour l'installation de caméras de vidéosurveillance. Des incivilités commises notamment aux environs de la salle des fêtes nous ont obligé à mettre en place une mesure aussi radicale que les caméras. Elles seront installées durant le premier semestre.

Incivilités demandant du temps et de l'argent par les bénévoles de l'USDDR, des élus et nos agents : inacceptable !

Nous envisageons, si les finances le permettent, un remaniement complet de la toiture de la salle des fêtes sur laquelle des gouttières apparaissent à chaque grosses précipitations accompagnées de vents. Les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite seront terminés à la salle des fêtes.

Si les agents en ont le temps, nous allons essayer de terminer la rénovation complète du dessus de mur du cimetière.

Il est prévu aussi de finaliser et d'organiser mieux l'ensemble nouveau parking / environs du bar. A ces travaux s'ajouteront nos habituels travaux d'entretien des espaces verts, diverses réparations, chantiers de peintures etc. 2019 sera donc comme d'habitude une année active pour nos agents techniques.

TRAVAUX DE VOIRIE 2018

Des **travaux neufs** ont été réalisés sous la maîtrise d'œuvre de la Communauté d'Agglomération de Grand Cognac, ce qui a permis une baisse des prix et donc un linéaire plus grand traité :

- Partie basse de la rue du Moulin Foucaud en enrobé à chaud
- Dernière partie de la rue du Château côté Salignac en enrobé à chaud
- 2ème partie de la rue des Marais en bicouche

Travaux de réparation réalisés par Bernard Travaux Publics avec un PATA (point attente automatique) :

- Chemin de Saintes
- Rue du Château en partie
- Chemin de Derrière le bois
- Allée des Noyers en partie
- Chemin de Fontdouce en partie

La technique du PATA que nous avons testée cette année nous parait intéressante du point de vue technique. De plus le coût moindre au km nous permet de réaliser plus de longueur et ainsi de revenir sur les mêmes chemins à intervalle régulier.

ORGANISATION MAIRIE

Après le départ d'Isabelle BAUDRY fin août 2018, et l'embauche non concluante d'une remplaçante, nous avons réorganisé le service tel que suit : Sophie PERRONNE, anciennement en charge de l'accueil passe à la comptabilité et Joëlle FORT, qui assurait la tenue de l'agence postale pour environ 16h, va être formée aux tâches dévolues à l'accueil de la mairie sur les 19h restantes. Pour ce faire, elle est embauchée dans le cadre d'un Parcours Emploi Compétences (ancien emploi aidé) pendant 1 an.

HORAIRES D'OUVERTURE

Agence Postale Communale : 05 45 36 05 71

Tous les jours de 9h30 à 12h30

Mairie : 05 45 82 42 09

Lundi, mercredi, jeudi de 15h00 à 17h30

FONCTIONNEMENT

TRANSPORTE est un service de transport à la demande de porte à porte fonctionnant sur réservation sur tout le territoire de Grand Cognac selon 4 zones définies.

Trans'Porte fonctionne du lundi au samedi hors jours fériés sur la base de 3 journées par semaine et par zone avec un aller/retour possible dans une ½ journée ou la journée.

HORAIRES

HORAIRES DU MATIN :

Une arrivée en centre-bourg entre **9h00** et **10h30**
Un départ du centre-bourg entre **10h30** et **12h00**

HORAIRES DE L'APRÈS-MIDI :

Une arrivée en centre-bourg entre **14h00** et **15h30**
Un départ du centre-bourg entre **15h30** et **17h00**

LES JOURNÉES DE FONCTIONNEMENT (HORS JOURS FÉRIÉS) POUR CHAQUE ZONE :

CHÂTEAUNEUF	Mardi	Jeudi	Vendredi
COGNAC	Lundi	Jeudi	Samedi
JARNAC	Lundi	Mercredi	Samedi
SEGONZAC	Mardi	Mercredi	Vendredi

Jours de marché

Pour en bénéficier, les **plus de 70 ans et personnes à mobilité réduite**, doivent **s'inscrire** auprès de l'agence commerciale Transcom en se munissant d'une photo d'identité, d'une pièce d'identité et de la copie de leur carte d'invalidité à au moins 80% le cas échéant.

Puis il faut **réserver** votre trajet au numéro vert gratuit 0800 881 691 la veille avant 17h pour le lendemain.

Les habitants d'Ars peuvent se rendre à **n'importe quelle adresse à Cognac** pour 1 voyage à 2€.

Brochure disponible à la mairie.

INAUGURATION DE L'AIRE DE LAVAGE COLLECTIVE

Le 13 septembre avait lieu l'inauguration de l'aire de lavage collective située près du silo à grains. Une avancée notable pour la mise aux normes des viticulteurs du village. Merci à eux de participer à l'attention que nous portons à notre environnement. Petite visite commentée de l'équipement.

Local technique et potence de lavage des engins agricoles. Devant la plateforme béton qui collecte les eaux et les envoie vers un système de séparation.

A l'avant plan à gauche se trouve la bâche de récupération des eaux de lavages organiques et à l'arrière plan à droite 3 Heliosecs où sont déversés les effluents de résidus phytosanitaires. L'eau s'évapore et les résidus sont retraités par une usine spécialisée.

FLAVESCENCE DOREE

Nous attendons la lettre officielle de sortie de la commune du périmètre de Lutte Obligatoire contre la flavescence dorée, maladie infectieuse de la vigne. Cela signifie que les viticulteurs pourront éviter de traiter préventivement leurs culture contre ce fléau : de nombreux litres de produit en moins dans notre air et notre sol ! Merci à tous les viticulteurs pour leur engagement dans la prospection !

calitom
service public des déchets
Trions +FORT !
CAPSULES, DOSETTES, TUBES COUVERCLES ALUS

FRELONS ASIATIQUES

Depuis plusieurs années, le Département ne s'investit plus dans la lutte contre le frelon asiatique. Malgré cela la commune continue à aider les particuliers qui se retrouvent confrontés à ce problème, en votant tous les ans la prise en charge de la moitié de la somme nécessaire à la destruction du nid.

Plafond de 50 % maximum pour les interventions réalisées par des auto-entrepreneurs dans la limite de 50 € et de 70 € pour les entreprises assujetties à la TVA et ce uniquement pendant la période où les nids sont habités par la reine, c'est-à-dire du 15 juin au 15 octobre.

L'effectif des deux écoles a augmenté. Il est passé à **106 élèves** : 53 à Ars et 53 à Gimeux. Nous en sommes très satisfaits et pour rappel, les inscriptions scolaires se font à tout moment de l'année en mairie.

Le retour de la semaine à 4 jours n'a pas posé de problème majeur en terme d'organisation. Par volonté politique, les tickets de cantine sont restés au **même tarif** pour cette année scolaire que l'année dernière.

Suite à la démission de Stéphanie DEMAIL-SOUCHET, Michel AMIAUD est venu renforcer le bureau du SIVOS. Nous remercions ces 2 élus pour le travail engagé au niveau de l'école.

DES PROJETS EDUCATIFS POUR LES ENFANTS

Du 13 au 24 mai, l'école de cirque est de retour au village. Après 2 semaines d'entrainement, les élèves proposeront un spectacle **samedi 25 mai** qui aura lieu en même temps que la fête de l'école.

En dehors de ce gros projet, nos enseignants proposent un programme enthousiasmant pour nos enfants : sorties culturelles (théâtre, visite du château de Cognac, découverte de l'espagnol, musique au conservatoire), sportives (piscine, USEP) et de découverte (élevage de chenilles, vendanges, visite de vergers, de l'aquarium de La Rochelle). Merci à eux !

LE COIN DES ENTREPRISES

ZODIAC AEROSPACE ARS FETE 20 ANS AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ

Le site d'Ars fête en 2018 ses 20 ans. Ce site a été créé en 1998 pour reprendre les activités de réparation des toboggans d'évacuation, de radeaux de sauvetage et de flottabilité d'hélicoptères, localisées jusqu'alors sur le site de Cognac, à 10 kilomètres de là.

Le site démarre avec 1100m^2 de surface et 15 collaborateurs. En 2015, le site s'agrandit pour accueillir une activité nouvelle, la maintenance des masques à oxygènes.

« C'est grâce à l'investissement de tout le personnel, toujours soucieux d'apporter le meilleur service aux clients tout en assurant la sécurité des passagers, des pilotes et des aéronefs. , que le site d'Ars pu aujourd'hui devenir une station de réparation reconnue" explique Christian Rivereau, Responsable du site d'Ars.

Ce sont aujourd'hui 62 collaborateurs qui disposent d'une surface de 4700 m^2 pour assurer l'entretien et la réparation d'environ 500 équipements par mois pour 200 clients.

"Je remercie l'ensemble des collaborateurs pour cette belle histoire que nous avons écrite ensemble depuis 20 ans" conclut Christian Rivereau.

Une expertise sur les équipements de sécurité !

Les équipements de sécurité sauvetage doivent être vérifiés périodiquement. Ces équipements critiques sont fort heureusement très peu utilisés. Cependant, ils n'offrent aucun droit à l'erreur car ils doivent impérativement fonctionner en cas de besoin.

C'est pour cela que toboggans, flottabilité de secours d'hélicoptère, radeaux de survie, gilets de sauvetage, masque à oxygène doivent être vérifiés tous les 12, 18, 24, 36 ou 48 mois selon l'équipement. Un gilet se répare en une heure alors que la réparation d'un toboggan peut nécessiter 15h de travail !

FORUM / APÉRO ASSOCIATIF

Vendredi 7 septembre, la commune a organisé son premier apéro associatif. La date a été choisie pour que l'on puisse s'en souvenir facilement : il s'agit du vendredi du week-end du forum des associations de Cognac.

Une dizaine d'associations ont joué le jeu (merci à elles) et sont venues présenter ce qu'elles font pendant l'année. Cette rencontre a permis aux habitants, anciens et nouveaux, de connaitre les activités proposées dans le village. Curieux et adhérents des associations ont pu partager un moment d'échanges convivial. Des dynamiques peuvent naître de ce genre d'évènements.

Un évènement apprécié par les associations présentes et qui sera donc reconduit cette année.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Comme chaque année, l'association des parents d'élèves a programmé plusieurs manifestations, afin de collecter des fonds permettant de financer des sorties et des activités pour les enfants des écoles d'Ars et de Gimeux.

La **fête d'halloween**, s'est déroulée le 31 octobre. Malgré la pluie, les enfants des écoles sont venus déguisés et sont partis à la chasse aux bonbons dans les rues de Gimeux. Nous tenons à remercier tous les habitants qui ont joué le jeu, en offrant aux enfants des friandises

La soirée s'est poursuivie à la salle des fêtes autour de plats partagés et d'une ambiance très conviviale.

La **bourse aux jouets** s'est tenue le 02 décembre. Tous nos emplacements ont été réservés : ce fut une bonne journée.

Cette année encore, l'Ape a offert aux enfants du RPI un **spectacle de Noël**, celui-ci était suivi d'un marché de Noël organisé par les enseignants où étaient vendues les créations des élèves.

APE RPI
ARS-GIMEUX

PROCHAINEMENT

Carnaval et soirée repas
Vendredi 22 mars à Gimeux

Projet cirque et fête des écoles
Samedi 25 mai à Ars

N'hésitez pas à venir participer et vous amusez avec nous, afin de faire vivre nos communes et financer les projets des écoles.

ARS COIN LECTURE

Cette année encore, Ars Coin Lecture vous invite à une soirée théâtrale,
« LE TECHNICIEN » d'Éric Assous, jouée par la troupe des Borderies.

Ce sera le **vendredi 5 avril** à la salle des fêtes d'Ars.
Pensez à réserver votre soirée !

En voici un petit résumé :

Imaginez une petite société parisienne, plus proche de l'artisanat que du CAC 40. Placez y quelques salariés, très professionnels, et deux auteurs, très littéraires. C'est une maison d'édition telle qu'on l'imagine, croyez- vous ! Vous auriez raison mais, vous le savez bien, au théâtre rien ne se passe comme dans la vraie vie…… Et rares sont ceux qui n'ont rien à cacher. Vous le découvrirez très vite tout au long des trois actes qui apporteront chacun son lot de revirements cocasses et de situations burlesques. Mais cela vous en avez l'habitude : c'est la « patte » des Borderies.

Et le technicien nous direz-vous ? C'est lui la petite pierre dans la chaussure, le témoin gênant, l'empêcheur de tourner en rond, celui qui va mettre à nu pour votre plus grande joie la trame de la comédie qui se jouera devant vous…… Nous ne pouvons en dire plus car comme pour un bon bouquin, tout élément dévoilé gâche le plaisir.

Ouverture des portes à 20h
Lever de rideau à 20h30

Tarif : 5,00 € (gratuit pour les moins de 12 ans)
Paiement à la réservation ☎ 05 45 82 32 49

En attendant, de nouveaux romans sont arrivés sur l'étagère « 2019 » à la bibliothèque, nous espérons que vous y trouverez votre bonheur.

Pour finir, un extrait du livre de Jon Kalman Stefansson, Le cœur de l'homme, « La lecture élargit l'horizon de la vie, la vie devient plus grande, elle devient autre chose c'est comme si on possédait une chose que personne ne pourra jamais nous enlever, jamais et ça vous rend plus heureux. »

RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES DU GRAND COGNAC

A partir de cette année, les 4 grands équipements que sont les médiathèques de Cognac, Segonzac, Jarnac et Châteauneuf passent sous gestion intercommunale. Un projet de réseau incluant ces médiathèques, mais aussi nos bibliothèques est en cours d'élaboration pour 2020. Le principe sera une disponibilité de tous les documents dans chaque bibliothèque (qui restera communale) avec la même carte pour tous les équipements du réseau, et ce avec un principe de gratuité. L'association « Ars Coin Lecture » et la commune sont parties prenantes de ces discussions.

LE MARCHE DE PRINTEMPS

Les bénévoles de l'association « marché de printemps » présentent aux Arsoises et Arsois tous leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité à l'occasion de cette nouvelle année.

Si vos greniers, caves ou dépendances sont encombrés d'objets inutilisés, alors inscrivez sur vos agendas les dates suivantes :

Marché de printemps
dimanche 21 avril 2019

Marché d'automne
dimanche 20 octobre 2019

Venez nous rejoindre dans un climat de convivialité, de bonne humeur et de partage avec comme pour 2018, le tirage d'une bourriche et l'apéritif offert pour les exposants, une pesée de jambon et une restauration (presque) gastronomique concoctée par notre chef de cuisine Dominique.

Bien sûr, la buvette sera activée et le pineau des producteurs de notre village sera mis à l'honneur par nos deux barmans de competition Guy et Eric!

US DES DEUX RIVES ARS-GIMEUX.

Notre saison de Football a déjà commencé avec des soucis de démotivation des joueurs de la saison précédente malgré notre bon parcours en championnat et en ½ Finale Coupe Edely.

Joueurs et dirigeants pensent que tout est facile. La 1er phase a été difficile mais avec la recrue d'un nouvel entraîneur début janvier, nous allons remonter au classement avec la motivation et l'esprit d'équipe des joueurs.

Notre Ecole de Foot MERPINS-ARS-GIMEUX va bien avec plus de 100 gamins et gamines. Nous manquons d'éducateurs ou éducatrices. Si vous pouvez nous aider, rejoignez-nous au 06 63 70 07 09 (Laurent).

Nous organisons un **LOTO à ARS le Lundi 22 AVRIL 2019 à 14h30** à la Salle des Fêtes.
Merci à la Commune d'Ars pour les subventions et le prêt du terrain, vestiaires et salle des fêtes. Merci aux sponsors et aux habitants de la commune pour nous avoir aidé financièrement lors de la vente des calendriers ce qui nous permet de faire vivre le club foot et donner de la vie à votre commune.

Nos meilleurs vœux de bonne santé à vous tous pour cette année 2019.
Le Président, Guy BONNET.

CLUB DU LUNDI

Le 17 Décembre 2018 les adhérents du Club du Lundi ont partagé leur traditionnel **repas de Noël** suivi d'un après-midi jeux.

Le 18 Décembre 2018, comme à l'accoutumée les **rencontres intergénérationnelles** ont rassemblé les enfants de l'école d'Ars et les + de 65 ans de notre commune pour partager la bûche.

Après avoir participé aux ateliers de fabrication de décorations de Noël (vendues au profit de la coopérative scolaire), les enfants et leurs maîtresses nous ont présenté leurs chants.

Tout s'est déroulé dans une ambiance bon-enfant comme à chaque rencontre.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont répondu présents, et à se revoir au printemps.

Belle année de partage
Le club du Lundi

ACCA : ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE D'ARS

L'ACCA organise un concours de chien de meute dans les voies du lièvre et du chevreuil.

Le brevet de chasse aura lieu le **weekend du 23/24 mars 2019**, restauration possible à la salle des fêtes le samedi midi et le dimanche midi ; Chasseurs et non chasseurs seront les bienvenus pour profiter ou découvrir de belles menées au chien courant.

HEI HINANO EN VOYAGE POUR SES 10 ANS

En juillet dernier, vous avez pu lire le récit condensé de notre voyage en Polynésie du 17 juin au 8 juillet 2018. De très bons souvenirs qui, six mois après, nous laissent nostalgiques de rencontres magnifiques, de paysages magiques, d'un camaïeu de bleu…

Nous voulions cette fois-ci partager avec vous ces lagons et montagnes que nous avons eu la chance de découvrir (en rouge sur la carte).

Ile principale de la Polynésie. Elle se divise en 2 parties ; Tahiti Nui , où nous avons séjourné la 1ère semaine puis Tahiti iti (la presqu'île) pour la 3ème semaine.

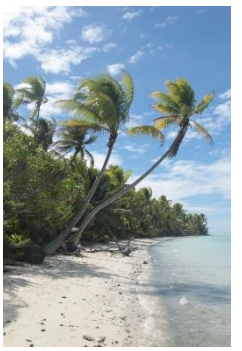

TAHITI

Tiki sur le Marae (temple)

Marché - Papeete

Etal sur le bord de route

Vue sur les fare sur pilotis d'un hôtel

MOOREA : la sœur de Tahiti

HUAHINE : l'ile de la Femme

RAIATEA-TAHAA : Raiatea l'île berceau de la Polynésie ; Tahaa l'île vanille

BORA-BORA : la perle du Pacifique
Vue du ciel

Vue sur un îlot - Motu

Requin pointe noire

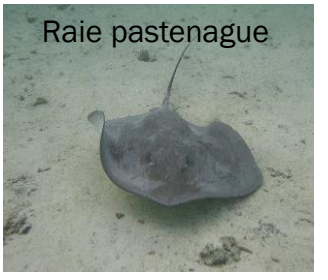
Raie pastenague

Lagon

Pendant notre séjour, les danseuses de l'association Hei Hinano restées en métropole ont assuré 2 spectacles : Au fil de l'eau à Ars ainsi qu'à Migron ; 2 évènements que Léa a su gérer de main de maître. Merci à toi d'avoir pris le relais, merci à toutes nos danseuses pour leur participation.

A notre retour, Hei Hinano a participé au spectacle de l'association Here Ora à Port des Barques pour les journées polynésiennes le 28 juillet, puis au festival des Tuamotu le11 août à La Rochelle, organisé par l'association Tahiti Nui.

Pour 2019, Chrissy, Clémence et Estelle participent au concours international « Heiva i Paris »le 18 mai aux Folies Bergères... Bonne chance à vous trois ! Résultats dans le prochain magazine de la commune !

IAORANA I TE MATAHITI API 2019 !

« Rayonnez en Charentes »

2019 COGNAC
81e SEMAINE FÉDÉRALE DE CYCLOTOURISME
- Du 4 au 11 Août 2019 -

La 81éme édition de la Semaine Fédérale de Cyclotourisme se déroulera en terres charentaises, à Cognac du 4 au 11 août 2019

Ce rassemblement attire chaque année entre **10 et 12000 personnes**, cyclos et accompagnants, venus de toute la France mais aussi du monde entier. Ce n'est pas une compétition, c'est plutôt **une grande fête du vélo** qui offre la possibilité aux participants de découvrir une région de France, ses routes pittoresques, ses richesses patrimoniales, gastronomiques et économiques. C'est donc un événement très important pour notre territoire.

Mais accueillir autant de personnes pendant une semaine entraîne deux soucis majeurs : trouver des **bénévoles** et trouver des **logements chez l'habitant** : de plus en plus de cyclos préfèrent cette option, moyennant une participation financière, afin de rencontrer les gens de la région, ce qui donne toujours lieu à des échanges très enrichissants.

Toutes les infos sur le site web : https://www.cognacsf2019.com

PATRIMOINE MINIATURE

Nos habitants ont du talent ! Bravo à Raymond CHAT pour la création de ces belles répliques de notre patrimoine local. Vous trouverez tous les détails techniques dans les lignes qui suivent.

Moulin de Touvent

- Réalisation 1000h de travail sur 15 mois
- Hauteur total du moulin : 800 mm
- Diamètre du moulin : 350 mm
- Toutes les pièces en bois sont réalisées une à une.
- Les 380 pièces en bois reproduisant les pierres font 35mm X 25mm H 6, 8, 12 mm
- 460 tuiles environ en bois pour le toit
- Diamètre des ailes 720 mm ; la rotation se fait par un petit moteur électrique

Eglise Saint Maclou d'Ars

- Temps passé : entre 18 et 24 mois à 4h/jour
- 900 pièces de bois pour la construction de taille 25mm x 15mm x 15mm
- 3000 tuiles

JOURNEES DU PATRIMOINE - CONCERT DE GOSPEL

Le 14 septembre, le vendredi du week-end des journées du patrimoine, la commission fêtes et cérémonies a invité la troupe de Gospel « Voices Influence Gospel » à venir chanter dans l'église. Les fonds récoltés ont servi à la restauration de la porte du tabernacle qui est en train d'être réalisée. Une photo de la réalisation dans le prochain numéro !

Merci à Stéphanie DEMAIL-SOUCHET qui a porté cet évènement, au groupe et au chef de cœur qui a partagé son énergie et sa bonne humeur et aux personnes qui sont venues profiter de ce concert ! Merci également aux membres du Comité des Fêtes, lors de sa dissolution, d'avoir alloué 500€ à cette action !

11 NOVEMBRE 2018 : CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

Le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre a été commémoré comme il se doit à Ars. En plus du discours prononcé par Michel AMIAUD, de la Marseillaise chantée par les enfants de l'école, sous la houlette de Stéphanie DEMAIL-SOUCHET, tous les noms des morts pour la France d'Ars ont été cités. Des petites lumières sont restées allumées jusqu'au lendemain pour prolonger le souvenir de chacun.

A suivi le repas de la St Martin, où là aussi une place avait été faite au souvenir grâce à une exposition d'objets et documents de cette époque.

A VENIR

23/24 MARS	ACCA - Concours de chiens de meute – salle des fêtes
05 AVRIL	Théâtre des Borderies « Le Technicien » - salle des fêtes
21 AVRIL	Marché de Printemps
22 AVRIL	Loto du Foot – salle des fêtes
08 MAI	Cérémonie du 08 Mai
25 MAI	Fête des Ecoles – Projet cirque
14 JUILLET	Centenaire du traditionnel Bout de fromage d'Ars